

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ALFRED NEYMARCK

La XIe session de l'Institut International de Statistique à Copenhague

Journal de la société statistique de Paris, tome 48 (1907), p. 351-364

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48_351_0

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

LA XI^e SESSION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE A COPENHAGUE

MES CHERS COLLÈGUES,

Notre président, M. L. March, et notre secrétaire général, M. Fléchet, ont bien voulu me demander de faire à notre Société un compte rendu de la récente session de l'Institut international de statistique. Je m'étais récusé en disant que cette mis-

sion pouvait être remplie par d'autres membres de notre Société qui avaient pris part aux travaux de l'Institut international de statistique, soit comme membres titulaires, soit comme délégués du gouvernement, et étaient tout aussi qualifiés et autorisés que je puis l'être pour faire devant vous un exposé de cette grande réunion de statisticiens français et étrangers. J'ajoutais que, plusieurs fois déjà, j'avais fait le compte rendu de sessions précédentes et qu'il était de toute justice de me remplacer. Notre Président a été inflexible, et comme je suis très obéissant, je n'ai plus insisté et je m'exécute.

Nous avons ce soir la bonne fortune d'avoir parmi nous M. Bodio, notre éminent collègue d'Italie, dont les travaux ont rendu depuis près d'un demi-siècle de si grands services aux statisticiens et à la statistique du monde entier. M. Bodio a été, en 1885, l'un des fondateurs de l'Institut international de statistique ; il en est resté pendant plus de vingt années le secrétaire général ; il en est aujourd'hui le secrétaire général honoraire. L'Institut international de statistique lui est redevable pour beaucoup de ses succès et de sa prospérité. Tous ses membres ont conservé à M. Bodio une véritable affection et reconnaissance, et vous me permettrez, en m'excusant de froisser sa modestie, de dire à M. Bodio quelle profonde estime et amitié nous avons tous pour lui.

PREMIÈRE PARTIE

I

Messieurs, comme vous le savez, l'Institut international de statistique a tenu sa XI^e session, à Copenhague, du 26 au 31 août.

Avant la séance d'ouverture qui eut lieu le 26 août sous la présidence d'honneur de S. A. le prince royal Christian de Danemark, les membres présents du bureau avaient été invités, le 24 août, au château d'Amalienborg où ils ont été reçus par S. M. le roi Frédéric et par S. A. le prince royal.

Dans le discours qu'il prononça à l'ouverture de la session, S. A. R. le prince Christian souhaita la bienvenue aux membres de l'Institut international et montra les services rendus par la statistique, « science très moderne, dit-il, dont le domaine comprend depuis quelque temps un nombre de sujets toujours croissant ; autrefois, elle donnait plutôt un aperçu historique de la situation ; de nos jours, c'est le moment actuel qui prévaut. C'est à elle que s'adresse le pouvoir législatif pour la préparation et l'élaboration de ses travaux, pour se renseigner sur les résultats des lois une fois appliquées. »

M. Inama Sternegg, président de l'Institut international de statistique, remercia le prince royal de sa bienveillance et de la réception qui était faite aux membres de l'Institut international de statistique, qui, dit-il, remplit « une mission de paix internationale ; sur le fondement exact des faits, une entente internationale des gouvernements doit être plus facile et plus sûre à obtenir ».

M. le ministre des finances Wilhelm Lassen souhaita la bienvenue au nom du gouvernement danois et, en des termes heureux, qualifia les travaux et les services de l'Institut international de statistique. « Les gouvernements, dit-il, sont les débiteurs de la statistique moderne et ils le deviennent de plus en plus et d'année en année... La statistique sera le phare qui guidera les politiciens... Les chiffres nous

racontent la misère et l'injustice qui existent, et à travers les colonnes des chiffres, nous entrevoyons la route où nous accomplirons la marche en avant vers la justice, marche ardue, mais qui porte la récompense en elle... »

M. William Scharling, ancien ministre des finances, professeur à l'Université et président du comité d'organisation de la session, a indiqué, dans un langage charmant et avec une rare modestie, le programme de la session et ce que la commission et le gouvernement avaient voulu faire pour que notre séjour à Copenhague et dans le Danemark nous fût aussi agréable que possible, en s'excusant presque de ne pas faire autant que les grands pays qui nous avaient déjà reçus.

M. de Foville fit ensuite sa communication sur l'*Homo medius*. Ce travail, aussi remarquable par le fond que par la forme, comme tous les travaux de notre collègue, est des plus instructifs, des plus utiles. M. de Foville a eu raison de dire que les statisticiens ne devraient pas faire leur idéal de l'*Homo medius*, cet homme dont Quételet est le père. La moyenne en statistique, c'est seulement, pour quiconque s'adonne à l'étude numérique des faits sociaux, une forme de comparaison instructive, un instrument de travail commode, un bon serviteur, si l'on veut. On ne saurait mieux dire. M. de Foville a eu raison de montrer les dangers des généralisations statistiques de cette nature. Vous savez, mes chers collègues, qu'il en est des moyennes en statistique comme du *tant par tête* d'habitant que l'on emploie parfois pour montrer l'importance des dettes publiques dans un pays. Ce sont là des rapprochements, des comparaisons, qui peuvent induire en erreur. Avec le *tant par tête* d'habitant, c'est la république de Libéria qui serait le pays le plus riche du monde. La France, la Grande-Bretagne et d'autres grands pays seraient les plus pauvres.

II

Les travaux qui, tous les deux ans, sont présentés à l'Institut international de statistique peuvent être divisés en trois parties : tout d'abord ceux qui résultent de décisions antérieures, prises dans les précédentes sessions et qui émanent d'un ou de plusieurs rapporteurs permanents élus ; ensuite les mémoires, communications, exposés divers présentés, en leur nom personnel, par les membres ; en troisième lieu, les communications et propositions diverses laissées à l'initiative individuelle ou celles qui résultent des discussions qui ont lieu pendant la session. Viennent enfin les résolutions que vote l'assemblée générale, sur la proposition et après examen des sections spéciales ou des commissions qui peuvent être nommées pour leur examen.

On peut encore diviser les travaux de l'Institut international de statistique en deux parties scientifiques : l'une concerne les questions démographiques ; l'autre, les questions économiques. Mais quel que soit le classement adopté, la constatation finale reste la même : l'Institut international de statistique travaille ; à chacune de ses sessions, les travaux anciens reviennent encore plus complets, car ils sont mis à jour ; de nouveaux travaux ont été élaborés et sont présentés et c'est ainsi que cette méthode de travail relie, en quelque sorte, le passé au présent en préparant l'avenir.

Dès sa première séance, l'Institut international de statistique s'était divisé en deux sections : l'une, la section de démographie, l'autre, la section économique. Le président élu de la section de démographie fut M. von Mayr et le vice-président

M. le Dr Bertillon. Le président élu de la section économique fut M. Yves Guyot et le vice-président M. Van der Borgh. Les secrétaires des deux sections furent : dans la première, MM. Glysdorff et Pfaunler et, dans la seconde, M^{lle} Kovanko, MM. Mandello et Balleine.

M^{lle} Kovanko fut élue également secrétaire du congrès et, comme à toutes nos sessions, par son utile et active collaboration, elle a facilité grandement la tâche du bureau et les travaux de tous.

III

Les mémoires ou rapports résultant de discussions antérieurement prises par l'Institut international de statistique ont été les suivants :

1° *Balance économique* internationale, de M. Grüber.

Statistique des prix, de MM. Baines et Földes.

Statistique des transports internationaux, de M. Wendrick.

Statistique des valeurs mobilières, de M. Alfred Neymarck.

2° Les travaux originaux présentés par les membres ont été les suivants :

Statistique de la tuberculose : MM. Bertillon et Lexis.

Statistique de la population des pays recensés : M. Koefoed.

Organisation de la statistique internationale du mouvement de la population, par MM. von Mayr, de Vargha, March.

Recensement professionnel en Allemagne. Plan et organisation, par M. Van der Borgh.

Recensement professionnel en Prusse, par M. Blenck.

Répartition des terrains et la question des paysans : M. Creanga.

La propriété foncière dans la Russie d'Europe, par M. Zolotaieff.

Statistique de la fécondité des mariages et la statistique des familles, par MM. Kiaer et March.

Statistique des journaux, par M. Mataja.

Statistique des grèves en Hongrie, par M. Kenez.

Bases mathématiques et statistiques de la condamnabilité, par M. Földes.

Récolte des céréales. Population urbaine de la Russie, par M. Patcanov.

Statistique internationale de la pêche maritime, par M. Hock.

Rapport sur le recensement qui aura lieu à Tokio le 1^{er} octobre 1908, par M. Yanagisawa.

Les communications et propositions diverses ont été les suivantes :

L'Homo medius, par M. de Foville.

La concentration industrielle, par M. Yves Guyot.

Projet de répertoire technologique en trois langues des industries et professions, par M. March.

Proposition d'établir un vocabulaire des termes généraux de la statistique, par MM. Yves Guyot et Raffalovich ; rapporteur élu : M. Mandello.

Proposition de M. Raffalovich sur la statistique des primes et subventions que reçoivent dans les divers États l'agriculture, l'industrie, le commerce et la marine ; rapporteur élu : M. Raffalovich.

Vous trouverez, à la suite de cet exposé succinct, un résumé des divers rapports et communications qui ont été présentés. S. M. le roi de Danemark a fait le grand

honneur à l'Institut international de statistique d'assister à l'une de ses séances générales. C'est en sa présence que M. Yves Guyot fit sa communication sur la répartition des industries aux États-Unis, en France et en Belgique. Avec autant de clarté que de précision et malgré l'aridité d'un tel sujet, M. Yves Guyot fit un exposé des plus intéressants, écouté avec attention et vivement applaudi. Sa conclusion, tout à fait scientifique, fut que le terme *concentration* ne doit être employé dans le langage statistique que pour indiquer une diminution dans le nombre des établissements agricoles, industriels, commerciaux ou financiers en même temps qu'un accroissement de l'unité globale de la catégorie à laquelle ils appartiennent.

IV

Après avoir approuvé les comptes du trésorier, l'Institut international de statistique avait procédé à l'élection des membres de son bureau, qui tous ont été réélus. M. Verrijn Stuart, directeur de la statistique générale des Pays-Bas, a été élu secrétaire général, en remplacement de M. le major Craigie, qui n'avait accepté que par dévouement la charge de ces délicates fonctions. Le président, M. von Inama Sternegg (Autriche), et deux des vice-présidents, MM. W. Lexis (Allemagne) et Troinitsky (Russie), étaient présents à Copenhague. Le vice-président français, M. Levasseur, qu'une pénible maladie retenait à Paris, nous manquait et manquait à tous. Comme l'a si bien dit M. de Foville, « la délégation française se sentait comme décapitée ». Si nous tous, Français, avons regretté l'absence de M. Levasseur et le motif de son absence, nous pouvons dire que tous nos collègues étrangers présents à Copenhague ont partagé nos regrets ; tous professent pour celui que nous appelons le « bon génie de la statistique » la plus vive affection mêlée d'admiration et de reconnaissance pour les travaux qu'il accomplit et les services qu'il rend à la science.

La session de Copenhague comptait : 3 membres honoraires ; 66 membres titulaires ; 33 invités ; 17 gouvernements étaient représentés.

Les noms des Français qui, à des titres divers, ont pris part à la session sont, par ordre alphabétique, les suivants : MM. M. Bellom, J. Bertillon, G. Cadoux, A. Delattour, Desroys du Roure, Maxime Ducrocq (de Lille), Eugène d'Eichthal, Fernand Faure, de Foville, Yves Guyot, Hamon, Charles Laurent, Raphaël-Georges Lévy, Lucien March, Alfred Neymarck, Payelle, Schelle, Tisserand. Trois nouveaux membres français, MM. M. Bellom, R.-Georges Lévy et Desroys du Roure, tous nos collègues de la Société de statistique, ont été nommés membres de l'Institut international de statistique.

Les réceptions et fêtes données en l'honneur de l'Institut international de statistique ont été empreintes d'une grandiose simplicité, si je puis m'exprimer ainsi, et d'une cordialité dont nous conservons tous le reconnaissant souvenir. S. M. le roi Frédéric et S. A. le prince Christian ont témoigné à l'Institut international une bienveillance extrême. S. M. le roi a assisté à une de nos réunions plénières. S. A. le prince Christian a présidé la séance d'ouverture et le banquet final et dans ces deux circonstances a exprimé, en français, les appréciations les plus flatteuses sur l'œuvre et sur les membres de l'Institut international de statistique. Le ministre des finances, M. Wilhelm Lassen, a suivi nos séances. Son discours à notre première réunion doit être retenu ; c'est un grand hommage à la statistique et aux services qu'elle peut rendre dans l'ordre social. Le comité d'organisation, présidé par M. Scharling, s'est

surpassé. Le directeur de la statistique du Danemark, M. Koefoed, et M^{me} Koefoed nous ont tous charmés par l'amabilité de leur accueil. La municipalité de Copenhague a fait une réception splendide dans son superbe hôtel de ville. L'excursion à Frederiksborg et à Elsenør, le dîner d'adieu à Skydebanen ont été merveilleusement réussis. S. M. le roi a reçu à sa table les membres du bureau ; M. et M^{me} Koefoed les avaient invités, ainsi que plusieurs membres étrangers présents à Copenhague, à un dîner auquel assistaient M. le ministre des finances et plusieurs personnalités gouvernementales ; les membres français ont offert un déjeuner au bureau de l'Institut international. Chacun de nous a été comblé de prévenances, et la plus grande cordialité a régné dans cette belle réunion internationale.

DEUXIÈME PARTIE

COMMUNICATIONS DIVERSES FAITES A LA SESSION DE COPENHAGUE

I

M. DE FOVILLE, membre de l'Institut, a fait une originale communication sur l'*Homme moyen* (*Homo medius*) dont il ne faut pas laisser dire que les statisticiens ont fait leur idéal. C'est seulement, pour quiconque s'adonne à l'étude numérique des faits sociaux, une forme de comparaison instructive, un instrument de travail commode, un bon serviteur, si l'on veut.

L'*Homo medius* eut pour père Adolphe Quételet, l'auteur de la *Physique sociale*, à qui Bruxelles a élevé une statue et qui a été l'initiateur des congrès périodiques de statistique internationale. Quételet disait : « L'homme que je considère ici est dans la société l'analogue du centre de gravité dans les corps. Il est la moyenne autour de laquelle oscillent les éléments sociaux. Ce sera, si l'on veut, un être fictif pour qui toutes les choses se passeront conformément aux résultats moyens obtenus dans la société. »

Quételet assurait que la théorie des proportions moyennes était inconnue aux anciens et n'avait guère été cultivée par les modernes. Il se félicitait d'autant plus de l'avoir créée et attendait merveille de cette sorte d'étalon humain, dont la science ferait état désormais pour apprécier à leur juste valeur les écarts ou même les anomalies dont les divers facteurs de notre individualité sont susceptibles. « C'est ainsi, remarque-t-il, que procède le médecin dans les diagnostics. Il regarde le patient ; il le palpe ; il l'ausculte ; il lui tâte le pouls ; il prend sa température ; il analyse ceci ou cela... Mais chacune de ces constatations ne vaut que par voie de comparaison avec l'invisible modèle que l'expérience a fabriqué en combinant des moyennes et dont le praticien exercé sait se faire suivre au chevet des malades. »

Un minimum, un maximum et, entre les deux limites, une moyenne, voilà ce qui constitue le cadre et l'axe directeur de beaucoup de phénomènes.

Pourtant, fait observer M. de Foville, « il se rencontre, notamment en matière démographique, certaines moyennes dont les faits quotidiens semblent fuir le contact au lieu d'y aspirer. Ainsi, la vie moyenne n'est pas la même chose que la vie probable et ni la vie probable ni la vie moyenne ne sont la vie normale, celle à laquelle la nature convie l'homme sain. En fait, l'âge moyen de la mort est un âge où l'on meurt peu. La mortalité humaine accuse deux maximums différents dont l'un pré-

cède de beaucoup l'âge moyen du décès, c'est la mortalité infantile, et dont l'autre le suit d'assez loin, c'est la mortalité sénile. La vie moyenne se fixe comme elle peut entre ces deux pôles mortuaires résultant d'une simple association de chiffres divergents et ne correspondant nullement aux conditions ordinaires de notre destinée. » Il ne faut pas confondre les *normales* avec les *moyennes* proprement dites. « L'homme moyen de Quételet, continue M. de Foville, n'a qu'une vie écourtée; bien qu'il nous apparaisse sous les traits d'un adulte, sa carrière se trouve réduite d'avance par ces légions de petits êtres qui meurent au berceau. L'homme normal, lui, n'a pas à tenir compte de toutes ces non-valeurs. Il est né viable. »

Il faut donc, en matière de statistique, se défier de certaines moyennes : « Toutes celles derrière lesquelles se cachent de violents contrastes manquent par cela même leur but et le mieux est de n'en point user.

« Par contre, il convient de défendre courageusement contre leurs détracteurs les moyennes de bon aloi : celles qui sont dans la nature des choses et qui constituent pour les recherches et les démonstrations des statisticiens ou des économistes un instrument aussi légitime que nécessaire. La probabilité est, dans bien des circonstances, notre unique guide et, comme le remarque Quételet, « la considération « des moyennes nous est si familière que nous l'employons, en quelque sorte, à notre « insu ».

II

Le D^r Jacques BERTILLON, chef des travaux statistiques de la ville de Paris, a consacré une étude pleine d'enseignements pratiques à cette question, malheureusement toujours d'actualité : *Comment doivent être établies les statistiques relatives à la tuberculose ?*

La statistique de la tuberculose, dit le D^r Bertillon, peut servir à deux recherches principales : A) à calculer la *fréquence* de la maladie, c'est-à-dire à calculer le rapport suivant : sur 100 000 personnes, combien sont atteintes de tuberculose ? B) à calculer ce que *deviennent* les tuberculeux, les complications qu'ils ont présentées, la durée de leur maladie, sa terminaison.

La fréquence ne peut être calculée que pour une collectivité définie telle que : un pays, une ville, un village, des établissements militaires, pénitenciers, etc., ou encore, — mais plus difficilement — des administrations telles que des compagnies de chemins de fer, etc., pour lesquelles on connaît non seulement le nombre des malades ou des décès, mais aussi le nombre des individus bien portants parmi lesquels ces malades ou ces morts se sont recrutés.

Au contraire, un hôpital, un sanatorium ne peuvent nullement servir à calculer la fréquence de la tuberculose, car la population qui a fourni les malades est forcément indéterminée et inconnue; mais un hôpital, un sanatorium peuvent servir à calculer tout ou partie des renseignements rangés plus haut sous la lettre B.

Ces deux sortes de statistiques doivent être établies suivant des cadres entièrement différents. Comme les sanatoriums sont des institutions nouvelles, dans lesquelles de mauvaises traditions n'existent pas encore, et comme des statistiques correctes y sont particulièrement nécessaires pour déterminer le degré d'utilité de ces établissements, le D^r Bertillon insiste tout particulièrement sur les cadres statistiques qu'ils doivent adopter.

En ce qui concerne la fréquence de la maladie, le D^r Bertillon remarque qu'on commettrait une faute en limitant la recherche statistique à la tuberculose. Il faut user de tableaux dans lesquels *tous* les décès ont été classés suivant leur cause ; sans cela, on pourra craindre que, pour une raison quelconque, une partie plus ou moins importante des décès n'ait échappé à la statistique de la tuberculose. La nomenclature devra être faite de façon à pouvoir apprécier la fréquence des maladies qui avoisinent la tuberculose ou qui sont fréquemment confondues avec elle ; telles sont, notamment, la méningite dite simple et la bronchite chronique.

Quant à la statistique des sanatoriums, le moins qu'elle puisse fournir, dit le D^r Bertillon, c'est de permettre le calcul des proportions suivantes : « Sur 100 malades qui ont résidé dans le sanatorium pendant telle ou telle durée, combien en sont sortis avec des lésions nulles ou atténuées, ou stationnaires ou aggravées ? » Et encore : « Sur 100 malades appartenant à chacune des catégories ci-dessus, combien se sont trouvés dans tel ou tel état, un an ou deux ans après leur sortie ? »

III

C'est le D^r Ignaz GRÜBER que, dans sa session de Londres, l'Institut international de statistique avait chargé du soin de faire un rapport sur la question si complexe de la balance internationale des paiements.

M. Grüber déclare que ses vues personnelles sur ce sujet ne se sont pas modifiées ; il reste convaincu de la nécessité pour l'Institut international de statistique de poser les bases pour l'établissement d'une balance économique internationale. En ce qui le concerne, il se réfère aux développements qu'il a donnés sur la question dans son rapport à la session de Londres.

Un questionnaire préparé par ses soins a été soumis au préalable à une commission nommée en 1905 par l'Institut international et composée de MM. Grüber, de Foville, Alfred Neymarck, sir Alfred Bateman, Van der Borgh, Olanesco, Yves Guyot.

D'après le questionnaire, approuvé par la commission, le tableau d'une balance internationale des paiements doit comprendre notamment les chapitres suivants : entrées et sorties de marchandises ; bénéfices ou dépenses du transport des marchandises par les chemins de fer ; navigation intérieure ; marine marchande ; vente et achat de navires ; navires de guerre ; gains ou pertes du commerce et des autres affaires ; migration ; émigration ; circulation des voyageurs ; circulation des valeurs mobilières ; revenus des propriétés foncières, des bâtiments et des capitaux ; circulation des lettres de change, chèques, mandats, transferts ; entrées et sorties de métaux précieux.

M. Grüber publie en annexe de son rapport une note de M. Alfred Neymarck indiquant les statistiques essentielles qui doivent compléter le paragraphe de la balance des paiements relatifs aux valeurs mobilières.

D'après M. Neymarck, pour établir la circulation des valeurs mobilières, il faut commencer par en déterminer le montant existant ; de même que, pour établir la circulation de la monnaie, il est nécessaire d'en déterminer le montant créé, frappé. Dès lors, il faut établir : 1° le montant nominal des titres divers, fonds d'État compris, cotés aux bourses du pays ; 2° le montant effectif desdits titres d'après les cours cotés ou les derniers prix connus au 31 décembre de chaque année ; 3° le montant

des émissions de titres effectuées pendant l'année à l'étranger et dans le pays ; 4° le montant des paiements faits dans le pays et le montant des paiements faits à l'étranger, pour paiements de titres convertis ; 5° le montant des remises faites par l'État aux pays étrangers pour le paiement des coupons et titres remboursés de ses emprunts ; 6° le montant des remises faites par les banques et sociétés diverses pour le montant de leurs emprunts ; 7° réciproquement, les paiements et remises effectués par les pays étrangers ; 8° le montant des effets de commerce étrangers se trouvant dans le portefeuille de la banque nationale et des banques et l'indication, autant que possible, des pays étrangers ; 9° le cours des changes à la fin de chaque trimestre, de et sur les pays étrangers.

Le questionnaire préparé par M. Grüber a été adressé par ses soins à 21 membres de l'Institut international de statistique représentant les principaux pays du monde. 10 d'entre eux ont envoyé des réponses ; celles-ci n'ont fourni qu'en partie des résultats positifs ; certaines sont même négatives. M. de Foville, au nom de la commission française des bilans économiques, a déclaré que, dans les termes où il est posé, le problème n'est pas de ceux que la statistique française peut résoudre.

M. Grüber a soumis à l'Institut les propositions suivantes : 1° le questionnaire préparé d'accord avec les membres de la commission sera l'objet d'un nouvel examen de la section d'économie ; cette section devra présenter un rapport, sur les résultats de son examen, à la décision définitive de l'Assemblée générale ; 2° d'accord avec la décision prise à Londres, une commission sera nommée à nouveau dans un but analogue ; 3° l'Assemblée générale exprime le vœu que les bureaux de statistique des divers États étendent leur action en vue de rechercher et de réunir les éléments d'une balance économique des paiements dans ces États.

*
**

M. KOEFOED propose que la question de la statistique de la population dans les pays non recensés soit laissée temporairement en suspens, jusqu'à ce que l'Institut international de statistique ait reçu, du comité spécialement nommé par le Congrès international de géographie, des indications utiles pour la poursuite de cette étude.

M. Lucien MARCH déclare qu'il peut assumer la tâche de publier tous les cinq ans une statistique internationale, mise à jour, de la population, Il serait difficile d'établir cette statistique annuellement et elle ne pourrait paraître que très tardivement à cause des délais différents dans lesquels les divers pays publient leurs statistiques.

M. March fait, en outre, une communication sur la statistique des familles, indispensable pour compléter l'étude de la fécondité et de la natalité annuelles.

*
**

M. A.-N. KIAER présente le rapport du comité spécial constitué à Berlin pour l'étude de la question de la fécondité et du nombre des enfants par famille.

*
**

La *Société royale de statistique de Londres* a envoyé à l'Institut, conformément au vœu exprimé en 1905, une bibliographie des prix du blé et des autres céréales.

M. YVES GUYOT a présenté une intéressante étude sur la répartition des industries aux États-Unis, en France et en Belgique.

Contrairement aux apparences, le recensement industriel fait en 1900 aux États-Unis n'indique pas une concentration d'industries. La moyenne des salariés, employés et ouvriers est de 11 par établissement, les tout petits éliminés et les trusts compris.

En France, tous les résultats statistiques du recensement de 1901 indiquent non pas le phénomène de concentration, mais celui du développement et de l'expansion de l'industrie.

*
**

M. Harald WESTERGAARD a consacré une étude à la population du Danemark au vingtième siècle.

*
**

M. le Dr VAN DER BORCHT, président de l'Office impérial de statistique à Berlin, a présenté le plan du recensement général des professions et des industries qui a eu lieu en Allemagne le 12 juin 1907. C'est le troisième de ce genre ; les deux dénombrements précédents ont été effectués en 1882 et en 1895. Ces dénombrements ne sont pas liés au recensement général de la population. Le crédit alloué pour les frais du dénombrement de 1907 s'élève à 4 500 000 marks.

M. Lucien MARCH entretient l'Institut d'un projet de répertoire technologique en trois langues des industries et des professions. Quand on procède à des comparaisons internationales de caractères démographiques, par catégories d'industries ou de professions, on est souvent arrêté par des difficultés tenant au désaccord des classifications et à la compréhension différente des termes. Le répertoire technologique a pour but de remédier à ces inconvénients.

*
**

M. DESROYS DU ROURE, directeur des finances de la ville de Paris, a présenté un rapport sur la communication de M. le Dr Thirring, relative à la publication d'un annuaire statistique des grandes villes.

*
**

M. KIAER lit son rapport sur la question de la population des pays non recensés. Il conclut en proposant que la question soit maintenue à l'étude du Comité spécial et que le Bureau de l'Institut entre en relation avec le Comité d'organisation du Congrès de géographie qui se tiendra à Genève en 1908, pour lui signaler l'importance de l'étude commune de la question.

*
**

Le professeur Dr Victor MATAJA de Vienne consacre une étude à la statistique des journaux et publications périodiques.

*
**

M. A. DE WENDRICH présente un rapport sur la statistique des transports internationaux. Cette statistique doit permettre de se rendre compte des éléments suivants qui jouent un grand rôle dans le développement du commerce international : capacité (rendement des lignes); durée du transport des marchandises ; régularité des

transports ; chômage des wagons, bateaux, navires, frais de transports (tarifs) ; frais d'exploitation.

*
**

Le Dr comte DE YANAGISAWA expose le plan du recensement municipal de la ville de Tokio qu'il dit avoir lieu le 1^{er} octobre 1908.

*
**

M. le Président BLENEK donne des détails sur le dénombrement des professions et des exploitations industrielles en Prusse.

*
**

Le Dr P.-P.-C. HOEK entretient l'Institut de l'exploration internationale des mers et de la statistique des pêcheurs.

*
**

Le professeur Dr H. WESTERGAARD présente quelques observations sur la mortalité des aliénés au Danemark.

*
**

De la statistique présentée à l'Institut international de statistique par le général Zolotaref, président du Comité central de statistique russe, il appert que sur 90,5 millions de paysans russes, 12 500 000 ménages (62,5 millions de personnes) possèdent des terres, 11 millions de personnes ou 2,2 millions de ménages ne possèdent pas de terres. 17 millions de personnes ne s'occupent pas d'agriculture. Dans 14 gouvernements, occupant le centre où l'industrie manufacturière est fort développée, le nombre des propriétés foncières des paysans excède celui des ménages d'agriculteurs ; quelques-uns se trouvent en possession de lots appartenant à d'autres paysans travaillant dans les fabriques, ou en possession de propriété privée. Dans 13 gouvernements essentiellement russes, entre Volga et Dnieper, le pourcentage des paysans ne possédant pas de terres varie de 0 à 10 % ; dans 9 gouvernements, situés dans les confins, le pourcentage varie de 10 à 25 % ; dans le gouvernement de l'Ouest et deux gouvernements de l'extrême Sud, le pourcentage des agriculteurs dépourvus de terres varie de 25 à 50 %. Dans 6 autres gouvernements, les paysans agriculteurs ne possédant pas de terres sont plus nombreux que ceux qui en possèdent. Dans les trois provinces baltiques, où la plupart des paysans n'ont pas encore racheté leurs terres et en jouissent en qualité d'amodiateurs, le pourcentage est de 80 % en Courlande, 85 en Esthonie, 91 en Livonie.

69,4 % des familles de paysans sont en possession de terres : 33,6 % des familles nobles, 18 % des familles de marchands, 4 % des familles de bourgeois.

En vingt-huit ans, la propriété des paysans s'est agrandie de 29 millions d'hectares ; de 1877 à 1906, en vingt ans, la quantité des terres achetées par les paysans se chiffre à 18 millions d'hectares, soit une moyenne de 600 000 hectares par an. Actuellement les terres des paysans peuvent être augmentées de 19 380 000 hectares par suite des achats qu'ils peuvent faire (terres de la couronne, terres des apanages, fonds de la Banque des paysans).

*
**

Nous terminons enfin ce compte rendu des travaux par un **résumé général** du rapport de M. Alfred Neymarck sur la *Statistique internationale des valeurs mobilières*.

Les chiffres et les documents de ce rapport, dit M. Alfred Neymarck, vous montrent encore l'importance des questions financières, économiques, politiques et sociales que soulèvent la création, la circulation et la répartition des valeurs mobilières.

D'après ces chiffres et ces documents, il existerait dans le monde, au commencement de 1907, plus de 730 milliards de morceaux de papier, appelés rentes, actions, obligations, parts d'intérêt, etc., négociables, et sur lesquels, 475 à 515 milliards appartiennent en propre aux nationaux des pays suivants :

	Milliards
États-Unis	110 à 115
Grande-Bretagne.	125 à 130
France.	95 à 100
Allemagne	60 à 75
Japon.	5
Russie.	20 à 25
Autriche-Hongrie.	20 à 22
Italie	10 à 12
Autres pays.	30 à 35
Totaux.	475 à 514

Sur ces 500 milliards, en chiffres ronds, l'Angleterre et la France détiennent la plus grosse fortune mobilière, représentée par des titres, 220 à 230 milliards, et, avec l'Allemagne, bien près de 300 milliards.

Ces chiffres sont vertigineux. Se rend-on compte de ce que représente un milliard ? Le calcul que faisait, il y a plus de cent ans, le célèbre docteur Price est encore vrai. Aujourd'hui, il y a à peine un milliard de minutes écoulées depuis la naissance de Jésus-Christ. En l'an 2000, il n'y aura pas eu 18 millions d'heures écoulées et le milliard de minutes aura été dépassé de 50 millions !

En présence de ce grand mouvement de titres et de la création incessante de valeurs mobilières, se chiffrant tous les ans par plusieurs milliards de papiers nouveaux venant se superposer aux centaines de milliards de papier existants, ne peut-on pas se demander quel doit ou quel peut être le rôle de l'État ou plutôt des États ? Quel doit être celui des capitalistes ? L'État a-t-il intérêt à surcharger d'impôts les valeurs mobilières ? Ne risque-t-il pas de tuer la poule aux œufs d'or ?

Doit-il s'immiscer dans les affaires que traite le public ? prendre des précautions, édicter des lois pour l'empêcher soit de tomber dans les pièges qui lui sont tendus, soit même d'être victime de ses propres erreurs ? Convient-il de réclamer des mesures de protection pour l'épargne ?

Pour la régularité des relations financières internationales qui ont pris un tel développement, ne conviendrait-il pas d'établir un *Droit public financier international* ? Ce Droit public financier international, malgré les centaines de milliards de valeurs internationales qui circulent et donnent lieu à chaque instant à des contestations entre nationaux et gouvernements de plusieurs pays, n'existe pas. Telle est la raison pour laquelle nous avons soumis sur ce point, à la session de l'Institut

international de statistique tenue à Vienne, en 1891, une proposition qui a été approuvée.

Ne convient-il pas, en effet, et n'est-il pas urgent de protéger les porteurs de titres internationaux contre le vol ou la perte de leurs titres ?

Pendant que vous m'écoutez, mes chers Collègues, des voleurs peuvent forcer vos coffres-forts, vos tiroirs, s'emparer de vos rentes, actions, obligations, les négocier sur les marchés étrangers, sous les yeux d'une autorité étrangère impuissante ou peu disposée à arrêter les voleurs !

Ne convient-il pas, n'est-il pas possible d'unifier les législations de divers pays en matière de prescription des coupons et des titres ?

Autant de questions qui méritent, en tous pays, l'attention des législateurs et des pouvoirs publics et que nous avons déjà soumises à l'examen du Congrès international des valeurs mobilières tenu à Paris en 1900.

D'autre part, quand un État emprunte à un autre État, c'est-à-dire aux nationaux d'un autre pays, ne doit-il pas plier sa propre législation fiscale à celle des pays prêteurs ? Ces derniers, indépendamment des garanties matérielles qu'ils ont le droit de demander pour assurer la sécurité des capitaux qu'ils ont prêtés, ne doivent-ils pas obtenir d'autres compensations ou avantages supplémentaires au profit du commerce et de l'industrie de leur pays ?

Ces questions, et bien d'autres encore, ne rentrent pas assurément dans le cadre des études des statisticiens : mais elles sont la conséquence économique, fiscale, financière, légale de leurs travaux, et c'est pourquoi vous avez approuvé qu'elles vous fussent soumises.

Leur solution devrait être réservée à une Conférence internationale et aboutirait à une entente. De même qu'il existe un *Office international des Brevets d'invention*, résultat d'un accord international conclu à Berne, on pourrait examiner aussi s'il ne serait pas possible de créer, à l'intention des porteurs de valeurs mobilières, un *Office international de Documents et Renseignements* émanant des emprunteurs, office qui pourrait rendre aux capitalistes du monde entier les mêmes services que ceux que rend le *Bulletin Annexe du Journal officiel de la République française*, créé cette année.

Vous voyez, mes chers Collègues, combien sont nombreuses et complexes les questions politiques, économiques, financières, sociales que soulève la *Statistique internationale des valeurs mobilières* et combien elles méritent l'attention des hommes d'État, des législateurs, des économistes, des statisticiens dans les divers pays.

La deuxième partie du rapport de M. Alfred Neymarck contient les statistiques des pays européens suivants : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Russie, Serbie, Suède, Suisse, Turquie ; la troisième partie, celle des pays extra-européens : Argentine, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée, Costa-Rica, République Dominicaine, Égypte, Équateur, États-Unis, Haïti, Indes, Japon, Mexique, Pérou, Perse, Uruguay, Venezuela ; la quatrième partie contient des considérations générales et documents divers.

La session de Copenhague restera gravée dans le cœur de tous. La prochaine session, sur l'invitation de notre gouvernement, aura lieu en 1909, à Paris. La réception qui nous a été faite par le Danemark, après toutes celles que nous avons reçues dans les divers pays, sera pour nous un exemple que nous nous efforcerons d'imiter ; mais nous ne nous flattons pas de pouvoir mieux faire, tout en nous promettant de faire de notre mieux.

Alfred NEYMARCK.
